LES HUBS DU GRAND PARIS

La ville s'invente autour des gares







LE GRAND PARIS EXPRESS Calendrier de mises en service C Le Mesnil-Amelot Aéroport Charles de Gaulle T4 o St-Lazare • X Aéroport Charles de Gaulle T2 2022 4 LIGNES SUPPLÉMENTAIRES Triangle de Gonesse **68 GARES** arc des Expositions INTERCONNECTÉES X TRAM EXPRESS NORD 2023-2024 Le Bourget Aéroport UN MÉTRO AUTOMATIQUE À 100% Saint-Denis Pleyel TRAM EXPRESS Sevran - Beaudottes Mairie de Saint-Ouen Le Blanc-Mesnil Le Bourget 200KM DE NOUVELLES Sevran - Livry La Courneuve "Six Routes" ET 17 mbes Les Grésillons Saint-Denis Colombes Les Agnettes LIGNE 15 Drancy - Bobigny Bois-Colombes Bobigny P. Picasso La Garenne-Colombes Mairie de Saint-Ouen 2025 Fort d'Aubervilliers de France Clichy - Montfermeil Saint-Ouen RER C Nanterre La Folie Mairie d'Aubervilliers M DE VOYAGEURS AU QUOTIDIEN Pont Cardinet Saint-Lazare Chelles 2 À 3 MIN ENTRE DEUX RAMES Rueil - Suresnes "Mont Valérien" LIGNE 11 Châtelet Les Halles **←③** Neuilly Les Fauvettes 2027 Val de Fontenay **←**9 Gare de Lyon Noisy - Champs Saint-Cloud \leftarrow 0 $0 \rightarrow$ Nogent Le Perreux Olympiades LIGNE 15 Issy RFR Pont de Sèvres ® Maison Blanche Paris XIIIe Champigny Centre Fort d'Issy Saint-Maur - Créteil Châtillon Montrouge Le Mesnil-Amelot 2030 Vanves Clamart Kremlin-Bicêtre Hôpital 0 CDG (T2) 717 0-Bagneux M4 Arcueil - Cachar Vitry Centre Créteil l'Échat Villejuif Institut Le Vert de Maisons Versailles Gustave Roussy Villejuif Louis Aragon Chantiers Les Ardoines LIGNE 18 Chevilly 8 "Trois Communes" Saint-Quentin Est M.I.N. Porte de Thiais RER C Pont de Rungis Antonypôle LIGNE 18 LIGNE 18 CEA Saint-Aubin Massy - Palaiseau Aéroport d'Orly Massy Opéra Au-delà de 2030 X Palaiseau Terminus de métro Gare avec correspondance Orsay - Gif modes lourds Autres gares 2 km



960000 ENTREPRISES

6MD'EMPLOIS

51% DU PIB NATIONAL, SOIT
612 MDS€

8,5M TRANSPORTS EN COMMUN/JOUR

2% DU TERRITOIRE FRANÇAIS

41 M DE DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

120000 CHERCHEURS

12M D'HABITANTS

645000 ÉTUDIANTS

UN MÉTRO ÉCOLOGIQUE POUR UNE VILLE INTELLIGENTE ET DURABLE



01

Circulant en rocade autour de la capitale, le futur réseau de transport de la métropole du Grand Paris connectera tous les territoires de l'Île-de-France entre eux et avec Paris.

Ce sera un accélérateur économique, technologique et social sans précédent, qui reliera les trois aéroports franciliens, les quartiers d'affaires et les pôles scientifiques. Les hommes, les idées et les biens y circuleront plus vite.

Le réseau simplifiera le quotidien des Franciliens. Il réduira les disparités spatiales et de mobilité. Il contribuera à créer de nouveaux pôles de développement pour un meilleur cadre de vie, une richesse mieux répartie et un accès à l'emploi facilité. Lors de sa mise en service complète, le Grand Paris Express générera 100 milliards d'euros de PIB supplémentaire, plus de 115 000 emplois s'ajoutant à ceux suscités par la croissance naturelle de la région. Autour des 68 gares du futur métro, ce sont entre 250 000 et 400 000 logements qui seront construits pour répondre aux besoins des habitants.

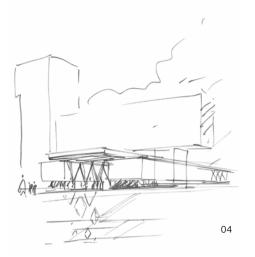
Le Grand Paris Express est donc plus qu'un réseau de transport, c'est l'ossature du futur développement de toute la région Capitale, qui servira les habitants, les collectivités, les acteurs économiques et offrira un gisement d'innovations inédit.

En irriguant les territoires de la métropole, le Grand Paris Express favorisera le report des déplacements individuels vers les transports collectifs et l'usage de circulations douces autour de ses 68 nouvelles gares. Il contribuera à limiter les émissions de gaz à effet de serre au service d'une région Capitale mobilisée contre le dérèglement climatique et plus respectueuse de l'environnement.

UN PROJET DE VALORISATION DE LA VILLE INTELLIGENTE ET DURABLE



LE CHOIX ET LES CARACTÉRISTIQUES DES SITES CONCERNÉS



Les futures gares du Métro du Grand Paris vont conjuguer des flux de voyageurs très importants et des projets d'aménagement offrant de forts potentiels pour l'émergence de quartiers renouvelés et un effort massif de construction de logements.

Si certains quartiers font déjà l'objet de projets urbains d'envergure, d'autres restent encore à aménager et donc à imaginer.

Dans ce cadre, le concours international « Les HUBS du Grand Paris » désignera des lauréats qui se verront céder des terrains ou des droits à construire pour réaliser leurs projets.

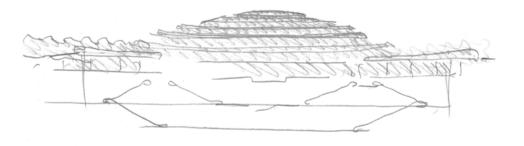
Ce concours donnera une attractivité importante et une visibilité internationale à ces projets d'aménagement.

Dans le même esprit, les projets urbains ambitieux déjà étudiés et lancés par les collectivités territoriales verront leur notoriété amplifiée par cette initiative.

Les projets lauréats mobiliseront particulièrement les savoir-faire, les innovations industrielles, technologiques, économiques, urbaines et architecturales des acteurs de la fabrication de la ville en intégrant une forte dimension sociale. Ils ont vocation à devenir des démonstrateurs urbains, apportant une vision concrète et avantgardiste de la ville intelligente et durable du XXIe siècle.

Les sites concernés par le concours international « Les HUBS du Grand Paris » seront proposés par les collectivités locales et les aménageurs au comité d'organisation qui prendra en compte le calendrier de livraison du Grand Paris Express (de 2022 à 2030).

Ces sites seront tous situés aux abords immédiats d'une gare et devront porter sur des superficies suffisantes pour permettre la réalisation d'un vrai nouveau territoire de ville, autour de la gare et à ses abords. Dans la mesure du possible, les constructions prévues sur la gare du Grand Paris Express seront intégrées à la consultation. Pour rester dans le cadre juridique du concours qui repose sur des cessions de terrains ou de droits à construire, les directives urbaines (orientations d'aménagement, densité, formes urbaines, réserves pour voiries et équipements publics) seront définies par les collectivités territoriales et intégrées dans le plan local d'urbanisme (PLU) du territoire concerné au plus tard au moment de la délivrance du permis de construire. Le recours à un programme d'intérêt général (PIG) à la demande de la communauté concernée pourra également être envisagé.





_

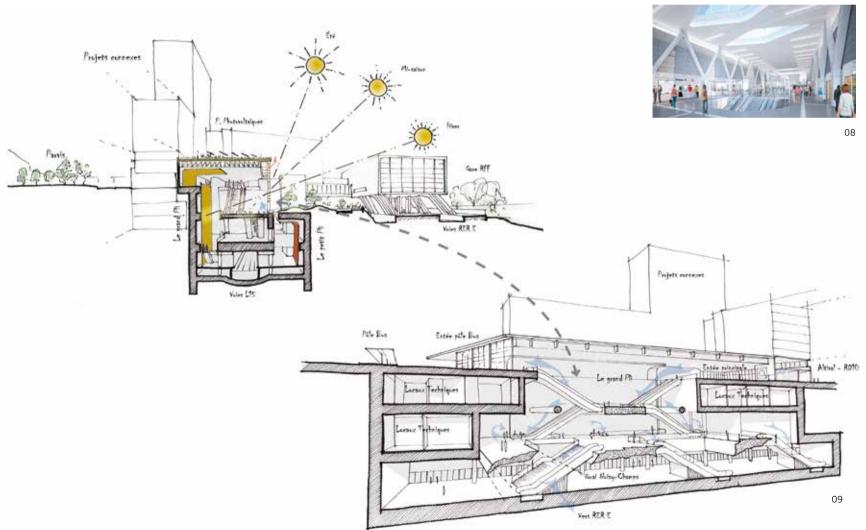
L'INNOVATION, DÉNOMINATEUR COMMUN DE TOUS LES PROJETS

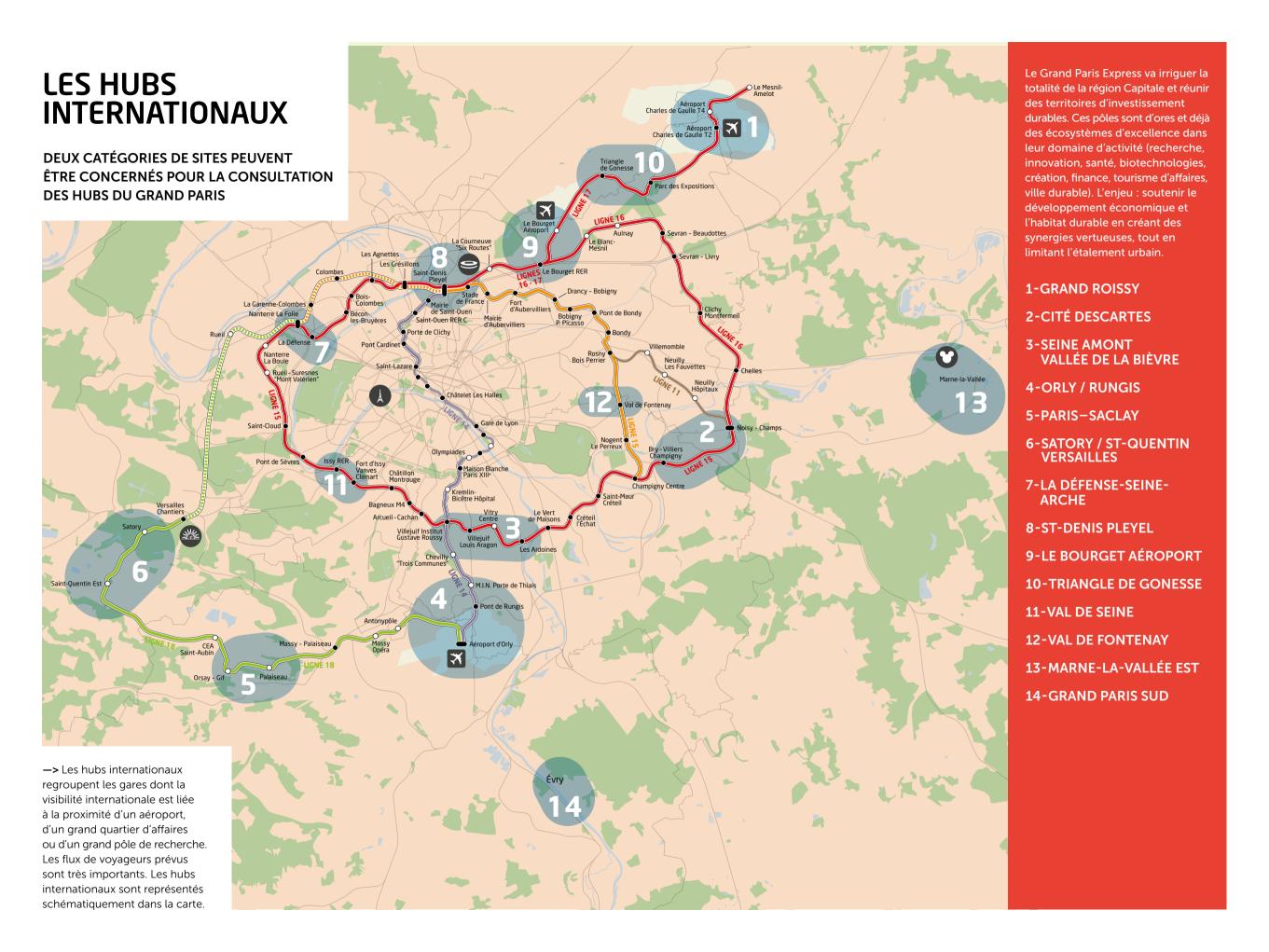
Les projets sélectionnés devront présenter des innovations dans plusieurs domaines suivants :

- —> urbanisme : réversibilité des immeubles et des espaces, mixité des fonctions au sein d'un même immeuble, d'un même quartier, activités diversifiées dans les rez-de-chaussée pour contribuer à l'animation des quartiers de gare et à l'emploi, espaces publics conçus en complémentarité des immeubles et de la gare ;
- -> construction : procédés et matériaux innovants ;
- -> économie : services innovants aux entreprises, commerces novateurs, modèles économiques nouveaux ;
- -> énergie : production et consommation à l'échelle locale ;
- —> innovation sociale et citoyenne : nouveaux modes de vie, projets citoyens, vie associative...
- —> culture : révélation des énergies et des singularités de chaque territoire ;
- -> multimodalité: rayonnement du Métro du Grand Paris en le connectant intelligemment aux autres modes de transport en commun mais aussi individuels (vélo, marche...) et collaboratifs (auto et vélo partage...);
- --> numérique : services numériques urbains de demain, y compris dans le domaine de l'intermodalité ;
- -> l'innovation juridique et réglementaire.



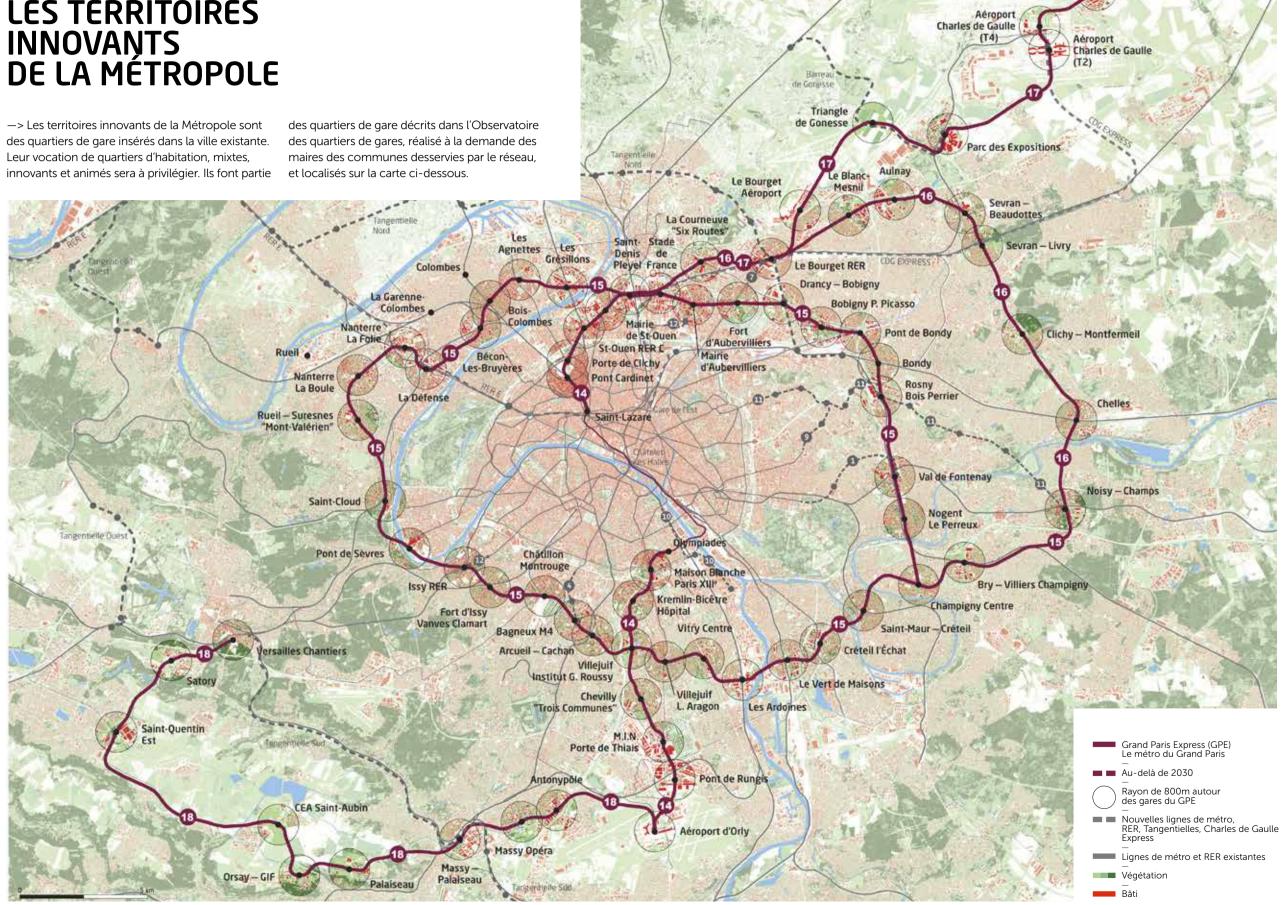




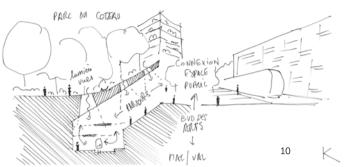


LES TERRITOIRES

des quartiers de gare insérés dans la ville existante. Leur vocation de quartiers d'habitation, mixtes,



L'ORGANISATION DU CONCOURS



 Un comité scientifique assistera le comité technique pour donner un avis sur les innovations proposées,

leur intérêt et leur faisabilité.

Les sites de la consultation seront proposés par les maires et les présidents des territoires de la Métropole concernés au comité d'organisation qui sera mis en place au printemps 2016. Il prendra en compte le calendrier de livraison du Grand Paris Express, harmonisera les présentations, les validera et assurera la coordination du projet tout au long de la consultation. L'examen des projets présentés dans le cadre du concours sera instruit par un comité technique restreint rassemblant les territoires et les aménageurs ayant proposé des sites à la Société du Grand Paris, la préfecture de région, la métropole et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), avec l'assistance technique de l'APUR (maître d'oeuvre de l'Observatoire des quartiers de gare).

CALENDRIER ARTICULÉ AVEC LA LIVRAISON DES GARES



12

Avant le lancement officiel du concours international « Les HUBS du Grand Paris », une phase préparatoire est nécessaire pour définir précisément le cahier des charges de la consultation et le descriptif des sites proposés, en étroite coordination avec les collectivités territoriales compétentes.

Au dernier trimestre 2016, le concours sera lancé officiellement. Il comprendra deux phases.

-> L'appel à manifestation d'intérêt (4 mois)

Compréhension des objectifs du concours et des enjeux du site retenu, pistes d'innovations développées et composition de l'équipe envisagée.

-> L'élaboration d'une offre détaillée (6 à 8 mois)

Formalisation des propositions et échanges avec le comité technique avant finalisation.



2016 (printemps et été)	Préparation du cahier des charges en concertation avec les maires, les territoires et la Métropole
2016 (automne)	Lancement de la consultation
2017 (printemps)	Sélection de 3 à 4 candidats par site
2017 (6/8 mois)	Élaboration des propositions par les équipes retenues
2017-2018	Analyse des rendus
2018	Jurys et choix des lauréats
2022	Ouverture de la ligne 15 sud et de ses gares
2023-2024	Ouverture des lignes 16, 14 sud, 17 et 18
2022-2024	Livraison des constructions



CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Immeuble Le Cézanne 30 avenue des Fruitiers 93200 Saint-Denis Tél.: 01 82 46 20 00

-> www.societedugrandparis.fr-> info@societedugrandparis.fr

Couverture — Saint-Denis Pleyel ©Société du Grand Paris - Agence Kuma & Associates.

01 — Perspective du projet immobilier connexe de la gare de Créteil l'Echat ©Société du Grand Paris-Nexity-S+1AA et Base-Agence Michel Guthmann.

02 — Perspective de la gare de Saint-Maur-Créteil ©Société du Grand Paris-Agence Nicolas Michelin & Associés.

03 — Croquis de la gare de Noisy-Champs ©Société du Grand Paris-Agence Duthilleul. 04 — Croquis de la gare des Ardoines à Vitrysur-Seine ©Société du Grand Paris-Agence Valode et Pistre.

05 — Perspective de la gare des Ardoines à Vitry-sur-Seine ©Société du Grand Paris-Agence Valode et Pistre.

06 — Perspective du projet immobilier connexe de la gare de Bagneux ©Société du Grand Paris-Nexity-Sodéarif-Imestia-Agence D'Ici Là Paysage.

07 — PPerspective du projet immobilier connexe de la gare d'Issy RER ©Société du Grand Paris-ICADE-Architecture Studio.

08 — Perspective de l'entrée de la gare des Ardoines à Vitry-sur-Seine ©Société du Grand Paris-Agence Valode et Pistre.

09 — Croquis de la gare de Bry-Villiers-Champigny ©Société du Grand Paris-Richez Associés.

10 — Croquis de la gare de Vitry-Centre ©Société du Grand Paris-Atelier d'architecture King Kong.

11 — Perspective de la gare de Bry-Villiers-Champigny ©Société du Grand Paris-Richez Associés.

12 — Perspective de la gare de Louis Aragon à Villejuif.



